



AVIS PUBLIC Demande de dérogation mineure

AVIS PUBLIC EST par la présente donnée que le Conseil municipal de la Municipalité des Cèdres, à sa séance ordinaire du 13 juillet 2021, à 19h30, statuera, à huis clos sur cette demande de dérogation mineure au règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements :

Emplacement : 1431, chemin du Fleuve – marge de recul et muret – lot 2 048 082
Nature et effet de la demande :

- 1) Permettre l'agrandissement de l'habitation unifamiliale isolée avec une marge de recul ayant un différentiel de 11,76 % avec la marge de recul calculée avec la moyenne des marges de recul avant des terrains adjacents déjà construits sur le chemin du Fleuve, alors que le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements prescrit un différentiel d'un maximum de 5% pour le chemin concerné.
- 2) Permettre la construction d'un muret en marge avant d'une hauteur de 1,09 mètres et d'une colonne de 1,46 mètres alors que le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements prescrit une hauteur maximale de 0,6 m pour les murets situés en marge avant.
- 3) Permettre la construction d'un muret en cours avant avec des revêtements de panneau de fibrociment et clin d'aluminium alors que le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements autorise pour les murets, l'utilisation de maçonnerie, pierre naturelle et roche.

En vertu de l'arrêté ministériel 2020-033 du 7 mai 2020 et de la résolution numéro 2020-05-162, il a été résolu de remplacer la procédure habituelle par une consultation écrite. Pour ce faire, vous êtes invités à vous faire entendre par écrit à l'égard de cette demande, en nous acheminant vos commentaires et questions **au plus tard le 8 juillet 2021 à 16h30** par courriel à cprimeau@ville.lescedres.qc.ca ou par la poste au 1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres, Québec, J7T 1A1.

Toutes vos questions et commentaires seront entendus par le Conseil lors de la séance.

DONNÉ à Les Cèdres, ce 23^e jour de juin 2021.

Jimmy Poulin, OMA, urbaniste
Secrétaire trésorier



Certificat de publication

Je, Jimmy Poulin, secrétaire trésorier de la Municipalité des Cèdres, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant la demande de dérogation mineure pour marge de recul et un muret pour le 1431, chemin du Fleuve pour le lot 2 048 082 aux deux endroits désignés par le Conseil en date du 23 juin 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 23^e jour du mois de juin 2021.

Jimmy Poulin, OMA, urbaniste
Secrétaire trésorier